

Comment faire garder bébé ?

Vous avez un nouveau-né et cherchez un mode de garde ? Vous hésitez entre accueil collectif ou individuel ? Découvrez ci-dessous les solutions proposées sur la commune de Lunel.

Vous allez devenir parents prochainement ou avez déjà le bonheur d'avoir accueilli votre bébé ? Félicitations ! Mais, désormais, quelques formalités vous attendent, notamment en ce qui concerne la garde de votre tout-petit.

La territoire de Lunel dispose de plusieurs structures d'accueil collectif, publiques mais également privées. De nombreuses assistantes maternelles sont également en activité sur le territoire pour accueillir votre enfant. Vous n'avez plus qu'à faire votre choix !

Quelles sont les modalités pour prétendre à un accueil collectif municipal ?

- Les critères pris en compte pour l'attribution de places sont :
 - la domiciliation sur Lunel
 - l'antériorité de la pré-inscription
 - la fratrie au sein de l'établissement
 - le nombre d'enfants accueillis par secteur (capacité d'accueil à respecter par tranche d'âge)
- Les structures publiques accueillent exclusivement des enfants résidant sur Lunel
- Le choix de la structure dépend des places disponibles et du souhait des parents
- L'attribution des places se fait généralement au printemps pour la rentrée de septembre

Il est conseillé de se pré-inscrire dès le début de la grossesse auprès de la Ville de Lunel (cf. ci-contre).

Babilune (micro-crèche publique)



D'une capacité de 12 places, la micro-crèche "Babilune" est une structure d'accueil collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Les enfants évoluent tous ensemble "en mode famille" dans une pièce de vie. Un parc permet, de manière exceptionnelle, de mettre les très jeunes en sûreté si besoin. Chez les plus petits, le fonctionnement est individualisé respectant le rythme de chaque enfant. Chez les plus grands, le fonctionnement est plus collectif et les activités proposées sont adaptées à leur développement. Un travail est fait autour de la socialisation et des règles de la vie en groupe.

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement, et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins. Elle se compose d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture, de trois CAP petite enfance, d'une animatrice et d'un agent d'entretien.

Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant. La communication positive est un des outils principaux utilisé par l'équipe. Chaque année, un

intervenant extérieur, choisi par l'équipe, anime régulièrement un temps particulier auprès des enfants (musique, yoga, danse). Des temps festifs et sorties sont organisés.

Les repas sont élaborés par la société de restauration délégataire et adaptés aux besoins des enfants. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, et de la composition familiale (nombre d'enfants à charge).

[Cliquez ici pour télécharger le règlement intérieur de la structure.](#)

Infos pratiques

8 esplanade Jacques Brel

04 67 87 84 83

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

[Île aux enfants \(halte-garderie publique\)](#)



D'une capacité de 25 places, la Halte Garderie "L'Île aux Enfants" est un établissement d'accueil occasionnel collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Deux types d'accueil sont proposés :

- Occasionnel : nombre d'heures à réserver tous les vendredis entre 10h et 12h pour la semaine suivante.
- Contractuel : nombre d'heures hebdomadaires est fixé

pour une période déterminée.

La structure est aménagée en deux secteurs qui disposent chacun d'espaces liés à la vie quotidienne de l'enfant : espace éveil et jeux, espace repos, espace hygiène et espace goûters. L'aménagement de ces espaces sert de repère à l'enfant, il lui permet de répondre à ses besoins d'explorer, de partager, de se détendre, de construire, d'imaginer... Le groupe des "Moussaillons" accueille les enfants de 3 à 18 mois, dans un lieu sécurisant, chaleureux et propice aux découvertes.

Le groupe des "Pirates" accueille les enfants de 18 mois à 3-4 ans, dans un espace dédié à l'exploration et l'imagination en totale autonomie (coins jeux libres, jeux symboliques, espace motricité, espace calme). Au quotidien, l'équipe s'organise pour proposer un environnement propice au jeu de l'enfant en fonction de son âge, et de l'intérêt qu'il peut porter aux activités d'éveil et de découverte. L'année est également ponctuée de temps festifs et de sorties pédagogiques permettant une ouverture sur l'extérieur et des échanges enrichissants.

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement, et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins. Elle se compose d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture, de trois CAP petite enfance, et d'un agent d'entretien.

Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant. La verbalisation est un des outils principaux utilisé par l'équipe.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, et de la composition familiale (nombre d'enfants à charge).

[Cliquez ici pour télécharger le règlement intérieur de la structure.](#)

Infos pratiques

50 rue Frédéric Mistral

04 67 87 84 65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[**Le Manège Enchanté \(crèche publique\)**](#)



D'une capacité de 40 places, le multi-accueil "Le Manège Enchanté" est une structure d'accueil collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Les enfants sont répartis en 4 groupes en fonction de leur âge. Chez les plus petits, le fonctionnement est individualisé respectant le rythme de chaque enfant. Chez les plus grands, le fonctionnement est plus collectif et les activités proposées sont adaptées à leur développement. Un travail est fait autour de la socialisation et des règles de la vie en groupe.

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement, et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins. Elle se compose d'une directrice, puéricultrice, de deux adjointes, éducatrices de jeunes enfants, de sept auxiliaires de

puériculture, de quatre CAP petite enfance, et d'un agent d'entretien.

Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant. La verbalisation est un des outils principaux utilisé par l'équipe. Chaque année, un intervenant extérieur, choisi par l'équipe, anime régulièrement un temps particulier auprès des enfants (musique, yoga, danse). Des temps festifs et des sorties sont organisés.

Les repas sont élaborés sur place, par un cuisinier de la société de restauration délégataire, et adaptés aux besoins des enfants. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, et de la composition familiale (nombre d'enfants à charge).

[Cliquez ici pour télécharger le règlement intérieur de la structure.](#)

Infos pratiques

233, chemin du Jeu de Mail

04 67 87 83 77

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

[Beebaby \(crèche privée\)](#)

BEEBABY® se pose comme un nouvel acteur au sein de l'univers de la petite enfance.

A cheval entre la crèche et l'assistante maternelle nous voulons développer un concept riche. Nous avons la volonté d'apporter une solution innovante et pérenne aux problèmes de garde d'enfant dont bon nombre de communes souffrent, en complétant l'offre existante et tenter de combler un possible manque d'infrastructure.

[Découvrir le concept Beebaby®](#)



[P'tits hiboux \(Maison d'Assistants maternelles\)](#)

Une Maison d'Assistants Maternels ou « MAM » est un lieu commun où plusieurs assistants maternels agréés (quatre au maximum) exercent. Le parent est l'employeur direct et le nombre d'enfants accueillis dépend de l'agrément de l'assistant maternel. Aussi, le lieu d'exercice doit garantir la sécurité et la santé des enfants.

[Découvrez la MAM des P'tits Hiboux](#)



[Aux jardins du temps \(Maison d'Assistants maternelles\)](#)



Une Maison d'Assistants Maternels ou « MAM » est un lieu commun où plusieurs assistants maternels agréés (quatre au maximum) exercent. Le parent est l'employeur direct et le nombre d'enfants accueillis dépend de l'agrément de l'assistant maternel. Aussi, le lieu d'exercice doit garantir la sécurité et la santé des enfants.

[Découvrez la MAM Aux Jardins du Temps](#)

[Relais Petite Enfance \(RPE\)](#)

Ni organisme employeur, ni lieu de garde, le Relais Petite Enfance (RPE), autrefois appelé Relais d'Assistants Maternelle (RAM), est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance. Le RPE a pour objectif d'informer et d'accompagner les assistants maternels agréés, les candidats à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

[En savoir plus sur le Relais Petite Enfance du Pays de Lunel](#)

